

*Initiatives ministérielles*

Les députés seront certainement horrifiés d'apprendre qu'à la suite de cet engagement, le gouvernement a appelé de la décision d'accorder le statut aux enfants, une décision prise par ses propres fonctionnaires.

Après l'intervention du premier ministre, les enfants, y compris celui qui est né au Canada, pourraient être forcés de retourner en Afghanistan. Cette décision est totalement absurde.

Et le projet de loi aura pour effet de donner encore plus de pouvoir aux fonctionnaires qui prennent ces décisions. Le Canada doit demeurer une nation compatissante. Il l'était à une certaine époque. Nous devons ouvrir notre cœur et comprendre que notre pays doit défendre les droits de tous les être humains.

[Français]

Madame la Présidente, ce projet de loi éliminera la première partie du processus de détermination des réfugiés. Selon cette proposition, même les enfants de la famille Mirzad auraient pu être déportés du Canada.

Les réfugiés ont le droit de présenter leur cas sans qu'ils soient biaisés par un système qui ne comprend ni les situations dans leur pays d'origine, ni les problèmes associés au fait d'être un nouvel arrivant au Canada.

Cette loi donnera le pouvoir aux agents d'immigration, aux points d'entrée du Canada, de rejeter les demandes de statut de réfugié. Je ne suis pas convaincue que cette section de la loi donnera aux réfugiés le droit de consultation avec un avocat et un interprète, et surtout qu'ils recevront une évaluation juste.

Nous ne pouvons pas et nous ne devons pas laisser les prises de décision qui touchent la vie des gens entre les mains d'une seule personne. Les gens ont le droit d'être entendus par le Canada et le Canada doit assumer ses responsabilités internationales. Il se doit de respecter les conventions des réfugiés.

Cette loi, encore une fois, décrit un système de troisième pays sécuritaire. Cela permettrait aux agents d'immigration de retourner un réfugié au pays qu'il a dû traverser pour arriver au Canada. Madame la Présidente, cette disposition ignore la réalité de beaucoup trop de réfugiés. Il y a plusieurs pays qui, peut-être pour un Canadien de souche, peuvent être sécuritaires, mais pour les personnes des autres pays, peuvent poser un grand risque.

Comment peut-on être certain que la liste des pays sécuritaires reflète la réalité? Les changements politiques et militaires sont fréquents. Nous devons être certains que le gouvernement reconnaisse les changements aussi vite qu'ils arrivent.

Madame la Présidente, le système de détermination des réfugiés, tel qu'il existe maintenant, demande que seulement un des deux membres du Conseil de détermination accepte que l'individu soit un réfugié. Selon ce projet de loi C-86, cela doit être une décision unanime. Encore une fois, on rend plus difficile l'accessibilité à notre pays aux personnes qui sont de légitimes réfugiés.

[Traduction]

Ce projet de loi va quelque peu faciliter la réunification des familles, mais il s'arrête quand même en deçà de ce que l'opposition et divers organismes non gouvernementaux ont recommandé.

Nous devons veiller à ce que la réunification des familles soit une procédure rapide et qu'elle tienne compte des diverses définitions de la famille: elle ne doit pas reposer uniquement sur la définition nord-américaine, mais reconnaître que les différentes définitions de la famille sont aussi diversifiées que la société canadienne.

[Français]

Madame la Présidente, tout le monde dans cette Chambre se souvient des incidents qui ont été rapportés par les médias où des membres du Conseil de détermination se moquaient des réfugiés. Malheureusement, cela arrive trop souvent, ce qui nous force à questionner l'intégrité d'un tel système.

• (1530)

C'est la raison pour laquelle j'appuie la proposition qui crée un système permettant de discipliner les membres du Conseil qui ne comprennent pas l'importance de leurs tâches, la gravité de la situation et l'impact de leurs décisions.

Nous avons aussi entendu, trop souvent, que les membres du Conseil ne comprenaient pas les situations vécues dans plusieurs des pays d'origine. À cause de cette lacune, ils ne savent pas démontrer la compassion et la sympathie pour les familles qui ont dû vivre des situations pénibles et qui veulent seulement une opportunité de recommencer en paix et en harmonie dans le meilleur pays au monde.

Le système doit aborder les problèmes qu'on retrouve trop souvent maintenant. Je veux ici vous citer le cas d'un couple marié, vivant dans ma circonscription. Elle est Canadienne, et lui vient du Moyen-Orient. Mariés depuis deux ans—et ce n'est certainement pas un mariage de convenance—la dame est présentement enceinte de deux mois. Ils sont en train de se bâtir une vie, une famille, au Canada.